

"L'avenir est à ceux qui luttent!"

LE DROIT

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique.

Le Droit est publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales Limitée, 375, rue Rideau, Ottawa.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIÉE, AGENCE REUTER

Seule la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du Droit attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou Droit sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association des Éditeurs de Quotidiens Canadiens.

La souscription franco-ontarienne

Chacun doit faire sa part

Quiconque admet que la minorité franco-ontarienne catholique, disséminée à travers la province, doit conserver sa langue et sa foi, quiconque admet que l'assimilation continue de la guetter, quiconque admet qu'elle a besoin, cette minorité, pour survivre et progresser, de l'union qui fait la force, comprend sans difficulté l'importance, voire la nécessité, de la souscription franco-ontarienne qu'organise, encore cette année, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, avec le concours de ses sept sociétés provinciales affiliées.

Malheureusement, il s'en trouve qui, s'ils admettaient, hier, la nécessité d'une vigilance indéfectible pour la conservation de leur héritage culturel et religieux, n'en sont plus tout à fait convaincus aujourd'hui. Ils se disent: "Tout va bien maintenant. Le français a droit de cité en Ontario. Nous avons nos écoles; on enseigne même le français dans plusieurs écoles publiques primaires. Pourquoi alors dépenser tant d'argent et d'énergie pour nous protéger contre un fantôme? Nous avons gagné le combat; le temps saura bien solidifier les bases de notre survie et répandre le français davantage."

Attitude fort dangereuse. C'est un fait que l'époque des grands combats héroïques est révolue. La culture s'étant développée, l'esprit ayant évolué, les anglophones, en général, font maintenant meilleur accueil au français; plusieurs admettent aujourd'hui que la dualité culturelle est une des grandes richesses du Canada.

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. Le danger est peut-être plus grand à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est nous-mêmes qu'il faut craindre: notre apathie, notre présomption, notre "tolérance". On en est rendu à un point où celui qui affirme avec un peu trop d'enthousiasme qu'il est fier de sa langue, qu'il veut la conserver, l'améliorer, la répandre, risque de se faire traiter de "fanatique", non par ses concitoyens de langue anglaise — plusieurs d'entre eux l'admirent et l'envient — mais par ses propres compatriotes.

Cette "tolérance" nous entraîne len-

tement sur la pente de l'anglicisation et de l'assimilation. Dans plusieurs milieux, celle-ci est consommée; en d'autres, elle est en voie de se faire. Mais partout, la menace est là, plus ou moins apparente, plus ou moins grave. Supprimez l'Association d'éducation et ses sociétés-sœurs, faites disparaître *Le Droit*, et la pente s'accroît tellement que, dans vingt ans, l'assimilation sera à peu près complète.

La période des combats héroïques, des actes sensationnels, est en effet révolue, mais celle que nous traversons n'est pas moins importante. Il s'agit maintenant de garder ce que nous avons, de combler les lacunes qui demeurent. C'est la mission de l'Association d'éducation et de ses sociétés affiliées: la Fédération des femmes canadiennes-françaises, l'Union des cultivateurs franco-ontariens, la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Association de l'enseignement français, l'Association des commissaires des écoles bilingues, l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, la Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française.

Cette organisation ne s'est pas bâtie en un jour; il a fallu beaucoup de travail, beaucoup d'argent. Il s'agit maintenant de la maintenir, de l'améliorer, afin qu'elle puisse encore mieux servir les Franco-Ontariens. La situation n'est pas rose en certains milieux isolés; si on ne les aide pas dès aujourd'hui, demain il sera peut-être trop tard. Il faudra, notamment, de nouvelles écoles. Son Excellence Mgr Alexander Carter, évêque du Sault-Sainte-Marie, disait justement, au banquet de la Solidarité française: "L'histoire nous enseigne que, si la culture française a pu survivre et grandir au Canada, c'est grâce à l'école."

L'Association d'éducation et ses sociétés-sœurs ont besoin de \$50,000, cette année, pour continuer leur œuvre admirable et nécessaire. Si nous voulons que nos fils et les générations qui suivront conservent précieusement l'héritage, nous devons faire notre part généreusement.

Jean TAILLEFER

La migraine de M. Fleming

Dans une semaine, jour pour jour, ce sera le grand soir, sans aucune connotation révolutionnaire, on s'en doute bien, de M. Donald Fleming, qui prononcera alors son deuxième véritable discours sur le budget, compte non-tenu du simili-budget, trois quarts Harris, un quart Fleming, de 1957.

À la veille de produire cette grande œuvre, le ministre des Finances doit manifester des vertus d'homme politique, d'homme d'Etat, de stratège, de tacticien — il faudrait presque dire de visionnaire, au meilleur sens du terme. Il doit éviter les écueils et les récifs en orientant l'économie des douze prochains mois en tel ou tel autre sens, mais, de toutes manières, dans le bon sens. Il doit tenir compte qu'il n'est ni tsar, ni autocrate, ni roi absolu, et qu'il lui faut administrer l'argent des taxes comme le contribuable voudrait que l'on dépense cet argent s'il savait ce que l'avenir lui réserve. Il doit tenir compte du mouvement de la prospérité; de la fin possible, probable ou incertaine de la récession; de la reprise des affaires, au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde; de la vente ou de la mévente des marchandises canadiennes sur les marchés mondiaux; de la situation de l'emploi au Canada, l'automne et l'hiver prochains, ainsi qu'au printemps de 1960.

Le ministre des Finances, qui prépare un budget de la nation, doit, d'abord, consulter les experts qui prétendent savoir ce qui se passera, de semaine en semaine, d'ici un an, mais qui veulent tenir secret le fruit de leurs recherches, parce qu'ils aiment mieux faire perdre la face aux autres que la perdre, eux-mêmes, en prudents spécialistes qu'ils sont. Il doit aussi consulter ses collègues du cabinet

et ses collègues du parti au pouvoir à la chambre des Communes, afin de se rendre compte des besoins et des desirs du peuple, puisque c'est, après tout, le peuple qui paie et le peuple qui paie et que nous sommes — pour le mieux ou pour le pire — en démocratie.

Le ministre des Finances qui n'est (autant que possible) ni un expert, ni un économiste, ni un technicien, ni un spécialiste, doit, en définitive, écouter les avis de tous et de chacun. Il doit se faire expliquer ce qui se passe et surtout ce qui se passera, sur le plan économique et politique — paix ou guerre, assistance aux pays économiquement faibles, etc... Il doit ensuite prendre, avec ses collègues du cabinet, les décisions qui s'imposent et qui doivent être, non pas électorales seulement, mais politiques avant tout — politiques au sens le plus noble du terme.

Le ministre des Finances est, lors d'un nouveau budget, tel le président du bureau de direction d'une très grande entreprise, soit un homme qui n'est personnellement pas en état de fabriquer le produit ou de diriger tel service administratif, mais qui peut faire en sorte que la société survive ou périsse en l'orientant — en orientant sa production. Le ministre des Finances, à la veille du soir du budget, est comme le pilote qui dirige le navire sans être capable de le manœuvrer. Il est comme ces grands ministres de la guerre que l'on va chercher parmi les civils afin qu'ils ne jugent pas des opérations par secteur ou en spécialiste de telle ou telle arme.

Bref, le ministre des Finances doit être un homme qui voit plus haut et plus loin que ceux qui le conseillent dans l'ombre.

Pierre CHALOULT

D'ici dix ans...

Au cours d'un débat libre d'une heure qui avait lieu, mardi de la semaine dernière, aux Communes — débat sans conclusion, comme presque tous ceux de ce genre — cinq députés discutèrent de la suppression ou du maintien de la peine de mort.

Comme au cours des années précédentes, le représentant socialiste de Vancouver-Est et ancien leader de l'Opposition à Victoria, M. Harold Winch, parla de son sujet de prédilection, aujourd'hui devenu l'affaire du conservateur ontarien Frank McGee.

Quatre des cinq députés qui prirent part au débat de la semaine dernière se prononcèrent pour l'abolition de la peine capitale soit, dans l'ordre des discours, les promoteurs de la mesure, bien entendu, puis M. Winch, puis le député conservateur de Restigouche-Madawaska, M. Van Horne, et la représentante conservatrice de York-Humber, Mlle Margaret Aitken, une "convertie" à l'idée qui fait de plus en plus son chemin.

Si, d'autre part, les ministres avaient eu à se prononcer, s'ils l'avaient fait com-

me déjà auparavant et sans tenir compte de leur charge actuelle, il est à peu près certain que M. Davie Fulton se serait dit en faveur du maintien de la peine capitale et que M. Diefenbaker se serait dit contre.

Mais reste qu'il ne semble pas question (pour le moment, du moins) d'amender le code pénal, même si le nombre des néo-ministériels, favorables à cette mesure, tout conservateurs soient-ils, ne fait qu'augmenter de six mois en douze mois.

Peut-être le gouvernement permettra-t-il aux députés de la Chambre actuelle de faire connaître, d'ici les prochaines élections (en 1962), ce qu'ils pensent à ce sujet, non comme conservateurs, comme libéraux ou comme CCF, mais comme représentants du peuple auxquels on demande de faire des lois.

Il est alors probable que les partisans du statu quo l'emporteront, une fois de plus, sur les réformistes, mais par une assez faible majorité, alors que d'ici dix ans... Mais que se passera-t-il au Canada et dans le monde d'ici dix ans?

Pierre CHALOULT

S. Exc. Mgr Carter déclare:

"Insistez sur une langue parlée et écrite conforme à la véritable culture française"

Voici le texte intégral du discours prononcé par Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque du Sault-Sainte-Marie, au grand banquet de la Solidarité française, qui a eu lieu hier soir, à Sudbury, à l'occasion de la Semaine française

Monsieur le Président, Révérends, Révérends, Bien chers éducateurs et amis de l'éducation.

L'honneur que vous me faites, Monsieur le Président, en m'invitant à porter la parole devant ce groupe choisi, me comble d'une joie mêlée de crainte. Je ne sais pas si je pourrai répondre à votre attente. Tout de même je m'estime heureux de votre choix puisqu'il me permet de vous apporter mon humble encouragement au travail si utile, même s'il vous paraît souvent austère de la préservation et de l'épanouissement de la culture française dans vos milieux respectifs. J'ai cru bon ce soir de vous causer de la culture française au Canada, ses défenseurs, sa contribution à la nation. Je veux spécialement m'attarder sur le rôle joué par l'Eglise, par le clergé, par les institutions religieuses, de même que par certains chefs laïques. Cet exposé, vous le comprenez bien, sera forcément bref et incomplet. En conclusion nous prendrons la liberté de formuler certains vœux inspirés des leçons de l'histoire.

Regard sur l'histoire

Quand la Nouvelle-France tomba sous la domination anglaise, après la défaite des Plaines d'Abraham, 60,000 habitants pratiquant le français et pratiquant la religion catholique, formaient la population blanche du pays. Ces colons n'avaient en Nouvelle-France pour défricher le pays, furent en même temps témoins de la foi pour ces Indiens que les Missionnaires étaient venus évangéliser. Les colons avaient reçu en bon nombre, une certaine instruction. Ils désiraient léguer à leurs enfants cette instruction en l'honneur de Dieu. C'est pourquoi on avait vu surgir des écoles à Québec, à Montréal, à Sainte-Foy, à Sillery, à l'Île d'Orléans, à Saint-Joachim, à Saint-Joseph de la Pointe de Lévy et au Château-Richer. Marguerite Bourgeoise dota Montréal de sa première école de filles, et les Sulpiciens furent les pionniers de l'œuvre de l'instruction des garçons. Au stage secondaire, les Jésuites et les prêtres du Séminaire de Québec, et à Montréal les Sulpiciens, dispensaient l'éducation.

Tentatives d'assimilation

C'est donc ce pays catholique de religion, et français de culture, pays en voie d'organisation à tous les échelons, qui devient colonie anglaise. Il est vrai que le Traité de Paris de 1763 promettait de respecter la religion des vaincus, mais comme ils n'ont pas tardé à se révolter, dans les limites permises par le Traité, l'Angleterre ne permettait pas l'établissement de la hiérarchie en Angleterre, ni évidemment l'exercice par un catholique d'aucune fonction publique. La Métropole se souvient encore de la Réforme protestante et se réveille violemment anti-papiste. Il n'est donc pas étonnant de constater que l'une des premières préoccupations de l'Angleterre soit de protestantiser ces colons afin de mieux établir son contrôle sur le pays. On devait vite se rendre compte qu'il est difficile de changer les destinées de tout un peuple malgré l'opposition de chefs religieux, et hientôt de chefs politiques, conscients de leurs responsabilités.

"Une patrie, écrivait un jour Barrès, est constituée par un cimetière et une chaire d'enseignement." Une patrie, c'est-à-dire celle du Canada aux premières années du régime anglais, doit particulièrement se souvenir de ses antécédents pour en tirer des leçons pour l'avenir. Séparés de la France, désormais laissés à leurs propres moyens, ces colons français et catholiques savent que le moindre fléchissement les mettrait définitivement sur la route de l'apostasie. Les événements historiques des années qui suivirent la Conquête, éclaireront enfin la Métropole sur un peuple qu'elle avait cru docile à ses visées protestantistes et anglicisantes. Dans ces années, on avait l'habitude de voir les peuples entiers suivre les princes dans leur apostasie. La Métropole s'attendait à voir se produire le même phénomène au Canada et en Irlande. Elle avait compté sans la détermination de deux peuples fièrement catholiques, dirigés par d'héroïques prêtres et prêtres-soldats, de la Foi de leurs compatriotes. Au Canada, les écoles fondées et dirigées par des communautés religieuses continuaient de dispenser l'instruction aux enfants — sans la rémunération des fonds publics. Aussi, en 1801, quand la Couronne voudrait tenter un suprême effort pour angliciser et protestantiser les enfants par l'appât des écoles protestantes gratuites, elle se buta à l'opposition d'un peuple conscient de la première importance de l'école catholique dans l'économie de son salut.

La résistance

Au cours de son histoire, ce peuple conquis — qui se retranche et s'appuie sur son patrimoine religieux et culturel, malgré les nombreux efforts des gouvernements et des fonctionnaires à la solde de l'Empire, — ce peuple, dis-je, repoussera victorieusement toutes les tentatives d'assimilation religieuse et culturelle. Garneau, dans son troisième tome de l'histoire du Canada, résume très bien cette première partie de l'histoire des Canadiens après la Conquête: "Nous voilà arrivés à la fin du XVIIIe siècle et à l'époque de l'introduction du régime représentatif au Canada. Depuis 1763, toutes les calamités qui peuvent frapper un peuple, se sont réunies pour accabler les Canadiens. La guerre, la famine, les dévastations, la conquête, le despotisme militaire et civil, la privation des droits politiques, l'abolition des institutions et des lois anciennes, tous les maux enfin se sont appesantis à la fois ou successivement sur notre pays dans l'espace d'un demi-siècle. On devait croire que le peuple canadien si jeune, si faible en nombre, disparaîtrait dans ce terrible tourbillon de tempêtes, et que, semblables à l'esquif qui s'engloutit au milieu des flots, il ne laisserait aucune trace après lui. Abandonné, oublié par la mère patrie, pour laquelle son nom n'est devenu peut-être un remords; connu à peine des autres nations, dont il n'a pu exciter ni l'intérêt ni la sympathie, il a combattu seul toutes les tentatives faites contre son existence, et il s'est maintenu à la surprise de ses oppresseurs, vaincus et découragés. Admirable de persévérance, de courage et de résignation, il n'a jamais un moment cessé d'espérer." p. 78, Garneau III.

La Constitution

Enfin, en 1867, le principe de l'égalité des deux races — et partant des deux cultures et des deux langues, — fut inscrit dans la Constitution elle-même. Sous le régime fédératif, la culture française, malgré la protection officielle, fut tenue bon contre de multiples adversaires, partisans de l'unité linguistique — et souvent aussi nourrissant une haine à peine voilée contre tout ce qui était catholique et romain. Dans toutes les provinces canadiennes à part du Québec, les minorités françaises et catholiques ont survécu au prix de sacrifices immenses. Certains de ces groupes sont plus vivants, à cause de leurs vaillants chefs, et surtout à cause des institutions d'éducation qu'ils se sont données. Ne serait-il pas dans l'ordre de réfléchir pour quelques instants sur les causes de la survie française au Canada, — et pourquoi pas sur le rôle providentiel qu'a rempli la race française en Amérique, et sur le rôle qu'elle doit continuer à jouer au Canada?

Le peuple français compte 60,000 habitants en 1760, lors de la Conquête. Une puissance étrangère, résolument protestante et anti-catholique s'installe au pays. Dans le sud, une population beaucoup plus considérable et riche, en majorité de langue anglaise et protestante, essaie à deux reprises de "libérer" le Canada du joug britannique. La politique officielle, le fonctionnarisme, la Couronne désirent voir cette nation conquise abdiquer son droit naturel à la culture française, mais d'abord et surtout, qu'elle abdique son droit de conserver sa Foi et son allégeance romaine. Mais contre eux se dressent l'évêque de Québec et tout le clergé, de même que les communautés religieuses qui ont déjà mis sur pied un système d'éducation qui allait continuer à rendre de signaux services au jeune peuple. Ils sont résolus à garder à l'Eglise ce peuple de défricheurs. Peu importe leur grande pauvreté et l'abandon de la Métropole — ils tiendront bon, malgré la violence, l'emprisonnement des chefs politiques, l'attrait des honneurs et de l'or. Pendant plus d'un siècle la langue française ne jouit d'aucune reconnaissance officielle. Qui a maintenu la flamme vivante? Un clergé courageux, et des chefs laïques formés à leur école. Le vicaire président de l'Association canadienne-française d'Ontario, le sénateur Landry, parlant au Congrès de la Langue française en 1912, du fait français en Ontario, attribuait le maintien de la culture française "principalement au dévouement, au patriotisme et à l'abnégation de notre clergé et de nos ordres religieux qui, de tout temps, ont prodigué, comme ils le font encore l'éducation et l'instruction aux nôtres, à un prix considéré partout ailleurs comme ridiculement insuffisant." (P. 297 du Rapport). Et le chef de file de cette minorité franco-ontarienne n'hésite pas à interroger ainsi les congressistes: "Sommes-nous disposés à suivre l'exemple donné par nos ancêtres, qui refusèrent les écoles gratuites établies en 1807, et pendant près d'un demi-siècle maintenues sous

les auspices de l'Institut Royal, parce que ces écoles avaient pour but la destruction de l'esprit français et de la foi catholique?" (p. 303, ibid.)

L'apport de notre culture

L'histoire nous enseigne et nous éclaire. En lisant l'histoire du Canada, nous comprenons mieux la contribution essentielle de la culture française à la nation canadienne. La résistance de 60,000 habitants du Canada aux pressions assimilatrices, a fait du Canada un pays bilingue, et grâce à cette résistance sur le plan religieux, une Eglise au rayonnement prodigieux et aux possibilités gigantesques, a grandi sans cesse.

Aux progrès politiques du Canada comme nation, les Canadiens d'expression française ont collaboré avec ardeur. Au développement du pays dans la colonisation, de l'Atlantique au Pacifique, la race des premiers colons de la Nouvelle-France et de l'Acadie n'a pas refusé son génie.

reux concours; il est providentiel que cette race qui, il y a trois siècles, sur les rives encore sauvages du Saint-Laurent, inaugura avec une sainte audace le règne de Dieu et l'établissement de l'Eglise, continue à vivre et à rayonner même entourée de 200,000,000 d'habitants d'une autre race et en majorité de religion protestante. Mais pour maintenir cette culture française, les Canadiens français n'ont pas hésité devant les plus grands sacrifices. Appuyée sur le clergé et les communautés religieuses, dirigée par des chefs laïques profondément attachés à la culture française, admirablement organisée surtout dans le domaine de l'éducation, la race française au Canada apporte comme par le passé une contribution essentielle à la vie canadienne sous ses différents aspects. Il nous suffirait de jeter un regard, comme à vol d'oiseau, sur les innombrables couvents, collèges, institutions de toutes sortes pour vite nous persuader de la vitalité de la culture française sur cette terre canadienne.

Notre mission à nous

Cette culture française, même si vos compatriotes canadiens se doivent de la protéger et de la respecter, il vous appartient d'abord et surtout à vous, de la sauvegarder et de la rendre attractive. L'un des penseurs du Canada français disait il y a quelque temps, ces paroles lourdes de sens: "Ne jouissant que d'une autonomie politique mitigée et d'ailleurs partagée, et donc ne disposant pas de la maîtrise absolue de sa destinée, un groupe minoritaire ne peut compter sur personne autre que lui-même, pour subvenir à ses besoins et accomplir sa mission, accroître son nombre et ainsi rééquilibrer ses positions par rapport à son entourage, intensifier sa vie par le dedans et raffermir son influence à l'extérieur." (Esdras Mainville).

Ce qui est vrai pour la minorité française du pays est plus vrai encore d'une minorité particulière comme celle de l'Ontario. Car, de même que les Canadiens d'origine française apportent leur contribution à la vie nationale de tout le Canada, de même aussi, chaque groupe provincial doit s'efforcer de contribuer à la vie de la province où il se trouve. C'est pourquoi de pareils congrès sont les plus aptes à vous aider dans votre mission d'éducateurs. Même s'il est vrai de dire que les circonstances nous font une obligation d'enseigner l'anglais, il est urgent d'insister sur l'étude sérieuse de la langue maternelle. Mes chers amis, permettez-moi de vous dire que la culture française pour avoir accès à l'apprécier aux disciplines classiques chez les Sulpiciens, de vous donner un conseil fraternel.

Insistez sur une langue parlée et écrite conforme à la véritable culture française. Je ne veux pas dire qu'il faut parler comme les Français du continent, mais vous savez mieux que moi, les difficultés qu'éprouvent les vôtres à bien parler leur langue. Il serait déplorable de voir tous vos efforts réduits à néant, par un laisser-aller de mauvais goût. Il ne faut pas croire que la culture française même dans une province anglaise, — et surtout parce que vous êtes dans un milieu anglais, — se détériore et soit considérée inférieure par vos compatriotes. Il n'est pas nécessaire de faire une longue enquête pour nous rendre compte de ce danger réel.

Enfin, veillez à fonder l'éducation patriotique de nos élèves sur les données les plus saines de l'histoire, sinon on aboutira au culte vain des mythes! "D'autre part, écrit l'un de vos historiens, Marcel Trudel, — "si l'histoire n'était écrite que pour elle-même, ce serait oublier que l'histoire doit d'abord exister en fonction du pays, puisqu'elle représente précisément ce que ce pays a de plus personnel et de plus intime, son passé."

En terminant son Histoire du Canada, Garneau a lancé cette exhortation: "Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes!" Aujourd'hui à cause de la considération et du respect de plus en plus général, dont on entoure la langue et la culture françaises en ce pays, il serait déplorable de voir les descendants de ces colons des temps héroïques, manquer de fidélité à eux-mêmes.

L'histoire nous enseigne que si la culture française a pu survivre et grandir au Canada, c'est grâce à l'école. Des éducateurs conscients de cette vérité historique doivent considérer leur profession comme la plus utile à la culture française. L'histoire pour nous raconter au monde, comment deux races ont pu former une seule nation tout en conservant leurs

Probleme d'histoire

caractéristiques ethniques — et ceci, dans une tranquille harmonie! Enfin l'histoire de l'Eglise canadienne devra faire une large place aux catholiques de langue française qui ont su conserver leur foi et leur langue, tout en participant avec ardeur à la propagation de l'Evangile dans toute l'étendue de la Confédération.

Je veux, en terminant, rendre hommage spécial à tous les valeureux éducateurs du Canada français. Des jours sombres de la Conquête aux temps modernes, votre clergé, vos communautés, des laïques fidèles à leur mission, ont édifié un système scolaire admirable au prix de sacrifices non moins admirables. Sachez que vous avez la tâche redoutable de continuer cette mission! Je sais que vous avez à cœur votre tâche et que vous saurez travailler à l'épanouissement de votre culture à qui la Nation et l'Eglise doivent beaucoup!

Probleme d'histoire

En l'honneur de quel personnage fut désignée la paroisse de Saint-Pascal de Kamouraska?

Ce fut l'honneur du célèbre Pascal Taché, seigneur de Kamouraska au moment de l'érection de la paroisse. Un curé fut désigné pour desservir les fidèles de l'endroit en 1928. L'année suivante, les premiers registres d'Etat civil furent établis. L'érection canonique remonte à l'année 1827. C'est ainsi que l'érection civile ne peut compléter cette formalité. Quant à la municipalité de la paroisse Saint-Pascal de Kamouraska, elle prit naissance en vertu de la loi générale du 1er juillet 1845 qui constituait en corporations municipales toutes les paroisses alors existantes.

Remerciements

LE DROIT a reçu avec plaisir, ces derniers temps, des lettres de remerciements en provenance des groupes suivants:

La Commission des écoles séparées d'Ottawa, par M. Gaston Adam, directeur de l'éducation physique; la Ligue slovaque du Canada, section d'Ottawa, par son président, M. Imrich Stolarik; la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario, par son secrétaire-trésorier, M. Grégoire Farrell; l'Association des fusiliers du Dominion, par son secrétaire, M. A. G. Switzer; la Société royale de géographie du Canada, par son secrétaire, M. G. M. Dallyn; l'Institut professionnel du service public du Canada, par son secrétaire-trésorier honoraire, M. C. F. Gilhooly; la Chambre de commerce de Maniwaki, par son secrétaire, M. G. Collin; la Chambre de commerce du Bas de la Gatineau, par son secrétaire, M. Laurent Lafleur.

La Bible

Ceux qui cherchent la Sagesse avec empressement sont remplis de joie. (Eccl. 1, 12)

"Le Droit" doit retarder la publication de la chronique "Défense et illustration de la langue française" qui paraît habituellement le jeudi.



Les lauréats à Chelmsford

CHELMSFORD — (DNC) — Gaston Giroux, 13 ans, fils de M. et Mme Jérémie Giroux, de Sudbury, et Lorraine Thérien, 12 ans, de l'école séparée Martland et Scollard unie de Noëville, ont été proclamés lauréats de la catégorie A du concours inter-régional de français.

Maurice Fredette, 13 ans, de l'école St-Albert de Sudbury, et Marie-Claire Vaillancourt, de l'école Stéphane Côté, de Chelmsford, ont été proclamés vainqueurs de la section B.

Pour la première fois, le concours inter-régional avait lieu à Chelmsford. Notre municipalité recevait les concurrents des inspecteurs de MM. J.-D. Bougie, Roland Lalonde et J.-O. Pelletier.

Un programme récréatif très intéressant fut présenté par les élèves du village.

(Photo Gray)

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431.

Importantes précisions sur le plan démerite en vigueur

Par Jacques GUINDON

A la suite de la mise en vigueur dans la province d'Ontario du nouveau plan de démerite, mardi, la Sûreté municipale d'Ottawa a été débordée d'appels téléphoniques de la part de gens qui ne semblent pas comprendre comment l'on procède dans l'application des différentes exigences de cette loi.

Chaque automobiliste a douze points. Après que l'un d'eux se sera reconnu coupable ou aura été trouvé coupable d'une infraction à une loi de la circulation, l'automobiliste perdra des points en rapport avec la gravité de l'offense commise.

Si, dans un intervalle de deux ans, un automobiliste perd ses 12 points de démerite, son permis de conduire lui est automatiquement suspendu pour une période de trois mois.

Après qu'un automobiliste a perdu six points, on lui fait parvenir une lettre de mise en garde. Lorsqu'il ne lui reste plus que trois points, on le convoque pour une interview.

Les automobilistes voudront bien prendre note que les points de démerite seront accumulés sur une période de deux ans. S'il accumule 12 points en dedans de deux ans, son permis lui est retiré pour trois mois. Après trois mois il repartira avec 12 autres points. Mais, si en dedans des 12 prochains mois, il perd encore 12 points, on lui suspendra alors son permis pour une période de six mois.

Si un automobiliste conduit son véhicule alors que son permis est suspendu, on lui retirera son permis pour six autres mois.

Si un automobiliste est appréhendé dans une autre province pour une infraction à une loi de la circulation, des points lui seront enlevés comme si le délit avait été commis en Ontario.

Les exigences

L'automobiliste perdra ses 12 points s'il est coupable de négligence criminelle au volant; s'il conduit sous l'influence de

la boisson; s'il obtient un permis de conduire par fraude. Il perdra neuf points s'il quitte les lieux d'un accident; cinq points s'il conduit imprudemment; cinq points également s'il dépasse de 30 milles à l'heure la vitesse maximum prescrite par la loi.

Perdront trois points ceux qui dépassent de plus de 10 milles et de moins de 30 milles à l'heure la vitesse maximum.

Perdront également trois points les automobilistes qui ne cèdent pas le droit de passage aux piétons; ceux qui passent outre un feu de circulation ou un signal d'arrêt; ceux qui négligent de faire rapport d'un accident.

Perdront deux points ceux qui dépassent de 10 milles à l'heure ou moins la vitesse maximum.

Les automobilistes perdront également deux points s'ils enfreignent les règlements suivants: négliger de faire rapport d'un accident; doubler incorrectement; obstruer la route; virages incorrects; négliger de faire les signaux requis quand on veut arrêter, tourner, etc.; conduire imprudemment quand la route est divisée en deux lignes; ne pas arrêter pour un autobus scolaire; conduire trop lentement;

doubler incorrectement un tramway; faire fi des droits de passage aux piétons; ouvrir la portière de l'automobile qui donne sur la rue, ou de toute autre infraction relative à la conduite d'un véhicule.

Quant au point de la portière de l'automobile, le secrétaire du bureau de la circulation à la Sûreté municipale d'Ottawa, M. Ronald Normand, a fait remarquer que l'automobiliste perdra des points, si le fait d'ouvrir la portière qui donne sur la rue résulte en un accident.

Plus de 2,200,000 chauffeurs tombent sous le coup de ce régime.

ASSURANCE
GENERALE
AUTO — FEU — VIE
SIGNALÉZ
MATTAWA 86
R. HOULE
SERVICE D'ASSURANCE

Mgr Lemieux à la béatification de Mère d'Youville au Vatican

TRENT — (PC) — Le cardinal-archevêque de Montréal, Mgr Maurice Lévesque, primat du Canada et archevêque de Québec, dirigera la délégation canadienne à la béatification de Mère Marie d'Youville à Rome, du 6 mai.

Mère d'Youville, née en 1701 à Québec, est décédée en 1781.

Nécrologie

Mme France Courchesne

— Une dame de Sturgeon Falls de 69 ans, Mme France Courchesne, est décédée, vendredi, à Sturgeon Falls.

Mme Courchesne, née la Gauthier, était âgée de 69 ans. Elle avait vécu à Sturgeon Falls pendant 1910 lorsqu'elle partit avec sa famille pour Noëville.

Après son mariage à Noëville, en 1916, Mme Courchesne a vécu dans cette ville jusqu'en 1938, lorsque la famille déménagea à Sudbury. Il y a six ans, elle est venue demeurer à Sturgeon Falls.

Elle laisse dans le deuil son mari, une fille, Agathe de Sturgeon Falls; ses sœurs, Mme Emeline Mayer, Mme Rose Mayer de Detroit, Mme Blanche Lemay de St-Marc et enfin deux frères, Ernest et Adèle Gauthier, tous deux de Sturgeon Falls.

est la fondatrice des Soeurs de la Charité.

La délégation inclura Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, Mgr William J. Smith, de Pembroke, Mgr Francis Philip Pocock, de Winnipeg, Mgr Maurice Baudouin, de St-Basile, et Mgr Franck Klien, de Saskatoon.

La Rév. Soeur Béatrice St-Louis, supérieure générale des Soeurs de la Charité à Montréal, de même que le maire George Arthur Lorranger, de Varennes, assisteront également à la béatification.

Le gouvernement provincial sera représenté par M. Arthur Leclerc, ministre de la Santé, et M. Antonio Elie, ministre sans portefeuille.

Le conseiller J.-O. Asselin agira à titre de délégué de la ville de Montréal.

Mère d'Youville sera la première Canadienne à être béatifiée. André Grasset, Sulpicien canadien qui a participé à la révolution française, a été béatifié par le pape Pie IX en 1925.

Nomination de M. Hodgins

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. A. J. Brooks, annonce la nomination de M. Harold Sandford Hodgins au poste de directeur des services du personnel et de l'administration du ministère, succédant à M. O. L. McCullough, démissionnaire l'an dernier.

L'augmentation de la population en Ontario

Par Gérard MORIN

La population du Canada se chiffre maintenant par 17,340,000 habitants et la province de Québec vient au second rang pour le pourcentage de l'augmentation de sa population, après l'Alberta, et avant l'Ontario sur ce plan.

C'est ce que révèle le Bureau fédéral de la statistique, livrant les chiffres sur notre population au 1er mars. On peut déduire du rapport, que l'augmentation de la population en Ontario a été moindre récemment, c'est-à-dire depuis mars 1958, à cause du ralentissement apporté à l'immigration.

On sait que l'immigration favorise l'augmentation de la population de l'Ontario, la province la plus industrialisée où les Néo-Canadiens sont toujours attirés d'abord et avant tout. Cette fois-ci, le facteur de l'accroissement naturel a joué en faveur du Québec, où les familles sont plus nombreuses, l'industrie moins active et le chômage plus accentué.

Toutes les statistiques établissent que Québec est en retard non seulement dans le domaine de l'industrie, mais même dans celui de l'agriculture; enfin que les revenus totaux au Québec sont la moitié moindres des revenus perçus en Ontario.

Les dernières statistiques annuelles disponibles démontrent que le revenu taxable des Ontariens est de plus de six milliards de dollars, alors que le revenu des Québécois dépasse les trois milliards de dollars. Mais ce qui est remarquable, c'est que la taxe payable des Ontariens dépasse le double de celle des Québécois, d'assez loin: pour l'Ontario, \$617,197,000 et pour le Québec, \$254,035,000. Tous les observateurs ont déduit depuis longtemps que la province d'Ontario était deux fois plus prospère que la province de Québec. Les dernières statistiques de la taxation, soit le Livre vert du ministère du Revenu national, indiquent nettement que l'Ontario a payé en taxes fédérales, en 1958, au delà d'un milliard et demi, alors que le Québec, au total, ne payait que \$763,215,464.

Les derniers chiffres de la population de l'Ontario sont, au premier mars, 5,904,000 habitants, et ceux du Québec, à la même date, 4,974,000. C'est l'Alberta qui a connu le plus haut pourcentage d'augmentation. Le Québec suit, puis vient l'Ontario.

Autres travaux à la ferme Burwash près de Sudbury

Dans le cadre des travaux d'un million de dollars annoncés mardi soir par le député Rhéal Bélisle, on a précisé plus tard que le ministère ontarien des Travaux publics construira un nouveau dortoir à Burwash, y creusera un puits d'eau domestique, y installera l'éclairage des rues. On y aménagera aussi un nouvel atelier de pliage, une nouvelle buanderie et une nouvelle salle à manger.

Au camp no 2, le bureau d'administration sera pourvu d'un dispositif d'éclairage fluorescent et le générateur à diesel sera déplacé pour être installé au camp no 5.

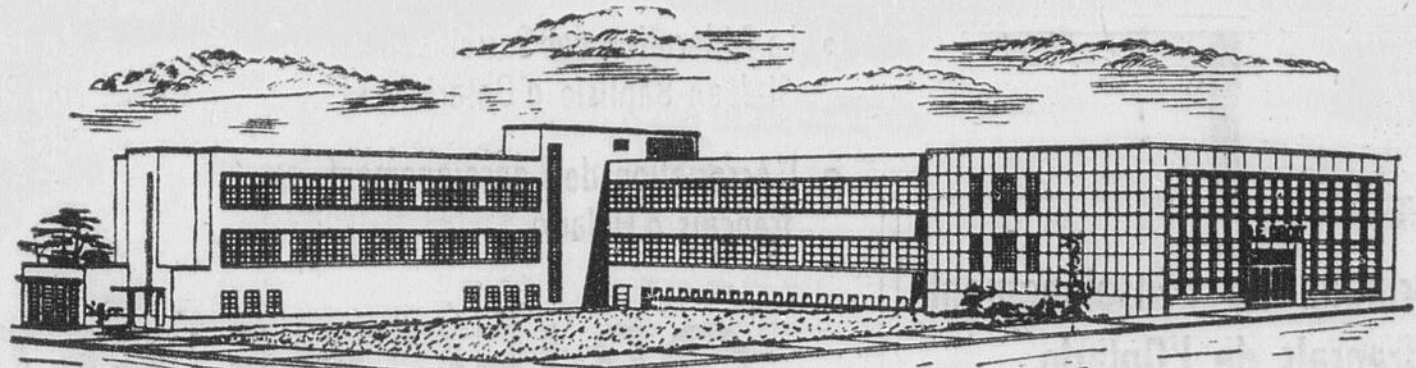
Une canalisation d'eau de six pouces sera aménagée pour protéger les scieries en cas d'incendie. De même on installera une canalisation souterraine de vapeur qui reliera les deux ateliers.

Individus recherchés

HAILEYBURY — La police est à la recherche de deux individus qui ont volé le sac à main d'une femme, récemment. L'incident est survenu dans une rue de New-Liskeard.

Mlle Margaret Donaldson a déclaré à la police qu'elle marchait lorsque deux hommes se sont approchés d'elle. L'un d'eux a saisi son sac à main, et les deux malfaiteurs ont pris la fuite.

Le policier James Scott poursuit l'enquête dans cette affaire.



Lisez et faites lire "Le Droit"

- Le seul quotidien de langue française de la Capitale du Canada et de la province d'Ontario.
- Fondé le 27 mars, 1913, LE DROIT est totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.
- Le seul journal sur lequel toutes les oeuvres franco-ontariennes peuvent compter sans réserve.
- Selon le National Press Checking Services Ltd., de Toronto, LE DROIT est le journal le plus cité des douze quotidiens de langue française du pays.
- LE DROIT pénètre dans plus de 30,000 foyers de l'Ontario et de l'ouest du Québec et contribue puissamment à la survivance de la culture et des traditions françaises dans notre milieu.

• Service complet de renseignements avec "Le Droit" et le poste de radio CKCH

LE DROIT

375, RUE RIDEAU

Téléphone: CE. 6-7431

DUMONTELLE CONSTRUCTION Liée

ENTREPRENEUR EN EXCAVATION

Xavier — Sudbury

OS. 3-8481

Un modèle de poêle

MOFFAT

convenant

toute cuisine et à tout budget

VANT D'ACHETER

voyez le poêle

MOFFAT

Modèle 24 C 70 avec

cadran automatique de contrôle du fourneau

7 degrés de chaleur sur chaque élément

Fourneau géant pouvant tenir une rôtisserie de 30 livres

Modèle 24 C 70

Prix régulier: \$299.95

SPECIAL \$229.95

Une économie de \$70.00

Seulement \$10.00 à compte et \$2.50 par semaine

Mensour Furniture

MAGASIN D'AMEUBLEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

, rue Lisgar, Sudbury

OS. 3-8484

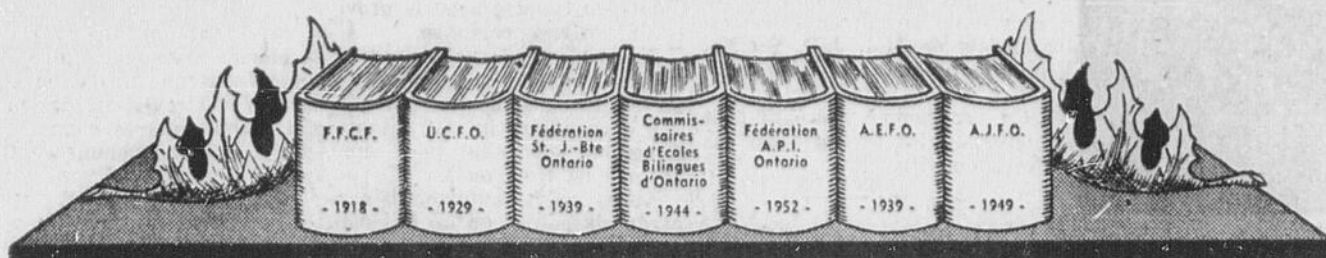
SOUSCRIPTION FRANCO-ONTARIENNE

organisée par

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE D'ÉDUCATION D'ONTARIO

avec le concours des

SEPT SOCIÉTÉS PROVINCIALES



La Fédération des Femmes
canadiennes-françaises

34 unités locales

La Fédération des Sociétés
Saint-Jean-Baptiste

57 cercles

L'Association de l'Enseignement
français de l'Ontario

2,300 instituteurs

La Fédération des Associations
de Parents et d'Instituteurs
de langue française d'Ontario

181 associations locales

Population bilingue
des écoles secondaires

8,080

Population scolaire des
écoles primaires bilingues

76,124

Les prêts d'honneur en faveur
de l'École Normale

En 1953, l'Association d'Éducation a octroyé 41 prêts d'honneur; en 1954 ce chiffre de 41 est passé à 43; en 1955 à 50; en 1956 à 56; en 1957 à 111; en 1958 à 106. Chacun de ces prêts représente une somme de 300 dollars.

L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario

- La Fédération des femmes canadiennes-françaises
- L'Union des cultivateurs franco-ontariens
- La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ontario
- L'Association de l'enseignement français d'Ontario
- L'Association des Commissaires des écoles bilingues d'Ontario
- L'Association de la jeunesse franco-ontarienne
- La Fédération des Associations de Parents et d'Instituteurs de langue française d'Ontario.

OBJECTIF: \$50,000.00

CHACUN
A SA PART
À FAIRE

CHACUN
A SON RÔLE
À JOUER

L'Association canadienne-française
d'Éducation d'Ontario

Paroisses et écoles
Centres isolés

Prêts d'honneur
Clubs sociaux

Les Associations provinciales sont unies
pour servir l'Église, le Foyer et l'École

Répondons aux groupes isolés qui
nous tendent la main

Nouvelles unités administratives paroissiales
séparées, formées en 1958: 11

Souscrire aux oeuvres franco-ontariennes
est un devoir

Agrandissement d'écoles
au cours de 1958

41

Nouvelles écoles
en 1958

34

Le travail à faire est encore
et toujours urgent

L'Union des Cultivateurs
franco-ontariens

33 cercles

L'Association de la Jeunesse
franco-ontarienne

20 cercles

L'Association des Commissaires
des Écoles bilingues d'Ontario

350 Commissions scolaires

Clubs sociaux canadiens-français

12

Nouvelles commissions scolaires
bilingues en 1958

8

Écoles bilingues avec 5e cours

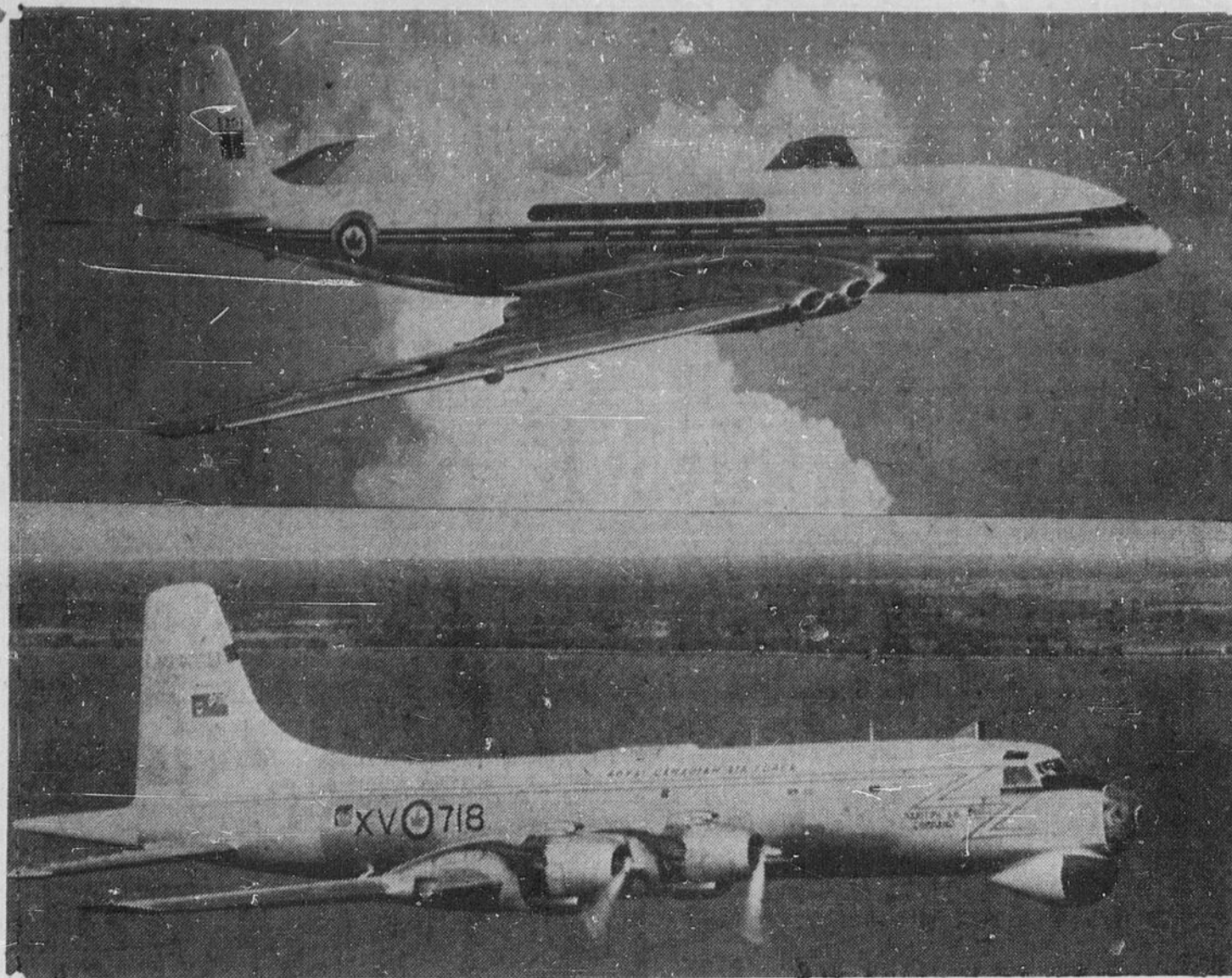
112

Autres prêts d'honneur

En plus des prêts d'honneur aux élèves de l'École Normale, 140 autres prêts ont été faits depuis 1949, pour favoriser les études au Collège d'Éducation à Toronto, pour les cours d'été, pour les cours spécialisés, pour les études agricoles, ce qui représente une somme de 40,000 dollars.

N'oubliez pas que vous êtes des Canadiens français

(Lettre pastorale de Mgr A. CARTER)



35e ANNIVERSAIRE DE L'AVIATION—Les Forces aériennes royales du Canada, qui célèbrent cette année leur 35e anniversaire, jettent un coup d'oeil sur un passé de réalisations et d'expansion. L'aviation a grandi d'une poignée d'hommes et d'un avion rachitique pour devenir une force à la page, prête à se lancer dans l'ère des engins télégués. Dans la photo du bas, on aperçoit l'Argus, le plus gros et le mieux équipé des avions de chasse antisous-marin au monde. Il a un rayon d'action de plus de 4,000 milles et avec le carburant qu'il porte à son bord, une auto ordinaire pourrait rouler plus de 135,000 milles. La photo du haut nous montre le Comet De Havilland, quadrimoteur à réaction employé pour transporter les troupes et le matériel de guerre. Sa vitesse de croisière est de 500 milles à l'heure.

avons de chasse antisous-marin au monde. Il a un rayon d'action de plus de 4,000 milles et avec le carburant qu'il porte à son bord, une auto ordinaire pourrait rouler plus de 135,000 milles. La photo du haut nous montre le Comet De Havilland, quadrimoteur à réaction employé pour transporter les troupes et le matériel de guerre. Sa vitesse de croisière est de 500 milles à l'heure.

(Photos Défense nationale)

Appel pour une meilleure compréhension du continent

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood a célébré mardi soir son 10e anniversaire comme premier ministre et la première décennie de Terre-Neuve comme province canadienne, en lançant un appel pour une meilleure compréhension de la part du continent.

"Nous avons été virtuellement blessés par le manque de compréhension de la part du reste du Canada", a-t-il dit devant 600 personnes qui assistaient à un dîner en l'honneur de l'impétueux orateur qui a conduit Terre-Neuve dans la Confédération.

Les Canadiens du continent ne semblent pas réaliser que seulement 52 pour cent de la population de cette île ont voté en faveur de la Confédération. Ceux qui ont voté contre ont pleuré dans les rues de St-Jean, lorsqu'ils ont perdu. Ceux qui ont gagné ont voté en faveur de la Confédération avec certaines craintes.

Colonie de l'Empire
"Voici la pierre angulaire du plus grand empire que le monde ait jamais connu — la première colonie britannique outre-mer. Les Pélérins... ont envoyé leurs navires à St-Jean pour chercher des vivres afin de demeurer en vie."

Il a dit que les Terre-Neuviens sont "irraisonnablement fiers". C'était juste "un peu mental, juste un peu anormal". Ils étaient fiers des misères qu'ils ont dû surmonter, fiers de leurs attaches britanniques, fiers de leur île, indépendante pendant 460 ans et une province depuis 10 ans seulement.

Budget à peu près le même qu'en 1958 à Radio-Canada

Par Gérard MORIN

La Société Radio-Canada disposera cette année d'un budget légèrement supérieur à celui de l'année financière qui vient de se terminer, et les augmentations seront partagées proportionnellement entre les réseaux anglais et français.

Règle générale, Radio-Canada partage tous ses opérations, y compris le budget, dans la proportion de deux tiers pour le réseau français.

C'est ce que déclarait mercredi après-midi, M. E. L. Bushnell, vice-président de Radio-Canada, et président suppléant, en l'absence de M. Alphonse Ouimet. Surtout, il n'est aucunement question de réduire le budget du réseau de langue française.

M. Bushnell a nié catégoriquement les allégations publiées dans le journal *Montréalais* de langue française, mercredi matin, à l'effet que les films français remplaceraient de plus en plus les programmes habituels, cela parce que les téléscripteurs aimaient les films, et par mesure d'économie, pour couvrir le budget de la télévision française.

Nouvelle association affiliée à l'ACFEO

SUDBURY — L'Association des inspecteurs d'écoles bilingues et des professeurs d'école normale d'Ontario a annoncé mardi son affiliation à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. L'ACFEO compte maintenant huit associations affiliées. M. Hervé Cyr, inspecteur d'écoles, a été élu nouveau président de l'Association affiliée. Il succède à M. Paul

Eudore Piché, également inspecteur d'écoles. Les inspecteurs d'écoles bilingues d'Ontario et les professeurs d'école normale ont tenu leur congrès annuel à Sudbury. Ils ont été reçus ce midi à un vin d'honneur, courtoisement offert par le président de l'Union du Canada, M. G.-Arthur Desjardins.

La moyenne des salaires dans les industries

(PC) — Les gages et salaires payés par l'industrie ont été en moyenne de \$72.28 par semaine durant janvier, a annoncé le Bureau de la statistique, aujourd'hui.

Ce chiffre représente une augmentation à comparer avec \$68.91 en décembre et \$69.25 en janvier 1958.

L'indice des salaires, qui était de 100 en 1949, a grimpé à 115.8 en décembre pour retomber à 113.7 en janvier. Selon le bureau, le déclin est dû principalement à la baisse de l'emploi dans le commerce de détail après Noël, et au chômage saisonnier dans les industries du bois, de la construction et du transport par voie maritime.

Le déclin a été ralenti par le retour au travail d'ouvriers dans les métaux non-ferreux et dans les raffineries qui étaient en grève en décembre.

L'indice de janvier pour les provinces, avec les chiffres de janvier 1958 entre parenthèses, est le suivant: Nouveau-Brunswick 98.4 (100.5); Québec 111.8 (114.4); Ontario 116.6 (118).

Le père de l'abbé Germain Paquette décédé à 86 ans

NEW LISKEARD, Ont. (DNC) — M. Gilbert Paquette, de New Liskeard, Ont., est décédé à l'hôpital de la Miséricorde de Haileybury, à l'âge de 86 ans. Epoux de Clémentine Lefebvre, de Lefebvre, Ont., il s'était établi à Chelmsford en 1904 avec les premiers pionniers de cet endroit. Il y était demeuré plus de cinquante ans. Lui et son épouse devaient célébrer leur 65e anniversaire de mariage l'été prochain. Depuis deux ans et demi, ils demeuraient avec leur fils, l'abbé Germain Paquette, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de New Liskeard.

Lui survécut, outre son épouse, six fils: Omar, de Sudbury, Armand, du même endroit, Roméo de Northon, Ont., Léo, de Palm Springs, Calif., Lucien, du même endroit, l'abbé Germain Paquette, curé du Sacré-Coeur de New Liskeard; six filles: Mme Léo O'Malley (Rose), de Sudbury, Mme D. Burton (Ida), de Detroit, Mme Oscar Levert (Jeanette), de Palm Springs, Calif., Mme Fred Walker (Yvonne), de Clarkson, Ont., Mme Bill Biasucci (Lucienne), de Britt, Ont., Mme Leonard Green (Grace), de Sudbury; une sœur, Mme Aylmer MacNamara, de Sudbury; un frère, Adrien, de Sudbury.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 23 mars, en l'église du Sacré-Coeur de New Liskeard. L'inhumation s'est faite au cimetière de Chelmsford.

Décès du colonel Arthur Gaboury

MONTREAL (PC) — Le lieutenant-colonel Arthur Gaboury, un pionnier des organismes de secours à Montréal et dans toute la province, est décédé mardi. Il était âgé de 84 ans.

Le lieutenant-colonel Gaboury avait débuté dans la vie comme commis à la compagnie de Tramway de Montréal en 1903. Trois ans plus tard, il était désigné surveillant adjoint. Il a occupé plusieurs postes au sein des organismes de secours sur les plans provincial, national et international. On croit qu'il est l'instigateur du slogan: "Sécurité avant tout". Le lieutenant-colonel Gaboury fut également directeur du Corps ambulancier St-Jean pendant les années 1934 à 1949. Son épouse est décédée il y a 11 ans. Il laisse une fille.

Les tendances nationalistes des colonies africaines

Russell Elman autrefois de la Presse Canadienne et voyageant maintenant à travers le Commonwealth, nous décrit dans cet article les tendances nationalistes qui prennent dans les colonies africaines au sud du désert du Sahara.

Par RUSSELL ELMAN

ACCRA, Ghana (PC) — Le premier ministre Nkrumah du Ghana a dit que la fin du gouvernement colonial dans son pays "n'apportera rien de moins d'être rattachée à la libération du reste de l'Afrique." Et depuis que le Ghana a obtenu son indépendance, plusieurs autres colonies ont suivi l'exemple du pays et ont acquis ou sont sur le point d'acquiescer leur indépendance.

Toutes les colonies aussi loin que le Tanganyika même se tournent vers le Ghana et attendent de voir si, sous la direction de son premier ministre, M. Nkrumah, dont on trouve la photo sur les murs des huttes les plus reculées, le pays parviendra à se maintenir par ses propres moyens.

Aujourd'hui en Afrique le temps nécessaire à une colonie pour atteindre à l'indépendance dépend en grande partie de son chef et de l'existence d'un parti politique capable d'éveiller les consciences des peuples. L'acquiescement des pouvoirs coloniaux, la mesure de l'éducation et l'opportunité économique contribuent aussi grandement à la cause. Le problème se complique dans les régions où il y a de grandes minorités de Blancs ou d'Asiatiques comme au Kenya, en Rhodésie et au Congo belge.

Statuts et conditions
Le Ghana a atteint à l'indépendance il y a deux ans. La Sierra Leone, riche en diamants et depuis longtemps rattachée à l'Angleterre, est presque entièrement autonome quant à la politique intérieure. Les politiciens prédisent qu'elle atteindra à l'indépendance d'ici trois à cinq ans.

La Nigéria doit devenir indépendante l'an prochain, mais l'unité nationale fait défaut. Avec ses 35,000,000 d'habitants le pays a une population plus

nombreuse que le Ghana, l'Afrique du Sud, le Congo belge et la Sierra Leone réunis. Si l'union se fait au sein de la nation le pays aura une grande influence sur la nouvelle Afrique. Mais il reste à savoir si le système fédéral, qui réunira les peuplades indiennes des régions de l'est et de l'ouest dont le niveau d'éducation et de vie est plus élevé et celle du nord — représentée plus de la moitié de la population — très pauvre et dominée par les émirs musulmans, pourra satisfaire tout le pays.

Le Zanzibar

Sur la côte orientale, le Zanzibar est un sultanat placé sous la protection britannique et à qui l'Angleterre a promis l'autonomie, de même qu'à l'Ouganda, autre protectorat. Dans ce pays il y a déjà une majorité africaine, la Législature et les Africains sont entraînés à occuper des postes dans le fonctionnarisme d'Etat, mais la venue de l'indépendance dépend en grande partie de la tournure que prendront les conflits qui divisent présentement les Noirs entre eux.

Le Tanganyika placé sous la tutelle des Nations unies bénéficie du parti politique le mieux organisé en dehors de celui du Ghana, l'Union Nationale Africaine du Tanganyika, dirigée par Julius K. Nyerere. Après les premières élections à la Législature, l'an dernier, l'Angleterre a promis au pays l'obtention éventuelle de son autonomie.

Au Kenya, où la situation se rétablit après les révoltes Mau Mau, les Africains bénéficient aujourd'hui d'une plus grande représentation dans le gouvernement. Mais on ne s'attend pas à ce que les Africains aient l'entière gouvernance du pays dans un avenir rapproché.

Situations semblables

A certains points de vue la situation est sensiblement la même dans le protectorat de Rhodésie et au Nyassaland. Le gouvernement fédéral est régi par une politique "d'association" entre Européens et Africains, mais il n'y a pas d'unité véritable dans la population noire. L'Angleterre contrôle encore la politique interne en Rhodésie du Nord et au Nyassaland, mais la Rhodésie du Sud, qui est une colonie autonome dirigée par des Blancs depuis 1923, administre ses propres affaires intérieures.

Plusieurs Africains en Rhodésie du Nord et au Nyassaland — ce dernier pays actuellement placé sous l'état d'urgence à la suite des récentes émeutes — alimenteraient à se séparer de la fédération et devenir Etats indépendants. En attendant, la constitution fédérale et l'opportunité d'octroyer le statut d'Etat indépendant doivent être révisés dès l'an prochain.

Les protectorats du Bechuanaland et du Zanzibar et la colonie du Basutoland occupent une situation unique en ce qu'ils sont entourés par les pays de l'Union africaine et le gouvernement d'Afrique du Sud a souvent exprimé le désir de voir ces trois régions s'incorporer à l'Union, mais il semble qu'elles préfèrent l'autonomie.

Depuis l'offre d'indépendance du président de Gaule il y a eu une transformation remarquable en Afrique française. La Guinée s'est séparée de l'Union française pour se former en république, puis a annoncé son intention de former un genre d'union avec le Ghana. D'autres territoires ont choisi de demeurer sous la tutelle française tout en devenant républiques.

La Belgique a annoncé qu'elle se propose éventuellement d'accorder l'autonomie au Congo belge qui jouit en ce moment d'une certaine forme de gouvernement municipal.

L'Afrique du Sud qui est indépendante n'admet pas les Africains métis ni les Hindous à la Législature mais se propose d'établir des gouvernements autonomes dans les régions soumises à la ségrégation.

La déclaration conjointe de la Guinée et du Ghana font envisager la possibilité d'Etats-Unis d'Afrique, mais les différences profondes de coutumes, de religions et de langues et autres constituent de sérieux obstacles. Entre-temps la coopération augmente entre les divers Etats africains, particulièrement dans les domaines économique et culturel.

Appui à la campagne en faveur de la pureté de la langue française

QUEBEC (PC) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté une résolution appuyant la campagne en faveur de la pureté de la langue française parlée.

La résolution exprime le vœu qu'un effort collectif soit entrepris à travers toute la province en vue de redonner à la langue parlée "la pureté, la richesse, la distinction et le prestige" dont elle a besoin pour mieux affirmer la culture française.

La campagne est sous les auspices du Conseil de la vie française en Amérique.

Hockey à la TV jeudi

Le service d'information de Radio-Canada annonce que la partie de hockey Canadien-Chicago sera télédiffusée du Forum de Montréal, jeudi soir à 9 heures. La partie Boston-Toronto sera télédiffusée à CBOT à compter de 9 heures.

Nouveau service d'autobus offert par M. Palangio

NORTH BAY — Bien qu'une solution n'ait encore été trouvée en ce qui a trait au système de transport dans cette ville, M. John Palangio, président de la Société de transport Deluxe, faisait savoir mardi soir qu'il est prêt à considérer un nouveau service amélioré.

On sait qu'à moins qu'on n'en vienne à une entente entre le Conseil municipal et la firme d'autobus, M. Palangio retirera ses autobus du service le 15 avril. Le Conseil municipal, à une réunion de comité de finances la semaine dernière, décidait de terminer l'entente verbale qui existe entre la ville et la firme de transport.

M. Palangio qui admet avoir été retardé dans sa soumission de son budget, déclare qu'il n'a pas été invité à la réunion de la semaine dernière. Le nouveau système proposé, d'après le président, nécessiterait la hausse des tarifs à 15 sous avec droit de billets de correspondance. Les tarifs actuels sont de 10 sous sans correspondance.

M. Palangio faisait savoir que l'entente faite l'an dernier par laquelle la ville paie une subvention de \$48,500 était basée sur l'ancien système et non sur le nouveau système amélioré tel que suggéré par les autorités.

Le CTC voudrait recueillir un million de dollars

(PC) — Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a annoncé mercredi le début d'une campagne de souscription en vue de la création d'un fonds de grève et de défense, au montant de \$1,000,000, pour venir en aide aux bûcherons terre-neuviens.

Chacun des membres du CTC — ils sont environ 1,000,000 — sera appelé à verser \$1 au fonds. La campagne prendra fin le 31 mai.

Le fonds sera confié aux huit membres du comité exécutif du CTC.

Le CTC a annoncé également que des comités sont constitués par chacun des 100 conseils du Travail au Canada pour aider les bûcherons en grève et en particulier pour combattre la loi qui a décertifié le Syndicat international des travailleurs forestiers d'Amérique (CTC).

Pas de piquetage
Les chefs du CTC ont rejeté, au cours d'une réunion, une suggestion voulant que des membres de cette organisation ouvrière fassent du piquetage durant les discussions que le premier ministre Smallwood doit prononcer à Ottawa, le 8 avril.

Les directeurs du CTC auraient refusé de recourir à une telle mesure afin de ne pas attenter à la liberté de parole.

Dangers de l'eau pour les enfants

SUDBURY — Les autorités municipales de Sudbury et celles des villages et municipalités environnantes lancent un avertissement aux enfants et aux parents au sujet des dangers de l'eau, à ce temps-ci du printemps.

Les ruisseaux qui sillonnent la ville de Sudbury attirent les enfants. En plus de se détremper et risquer de prendre le rhume, les enfants peuvent devenir les victimes innocentes de l'onde.

Nouvel exécutif de la Légion canadienne

HAILEYBURY (DNC) — Les membres de la Légion canadienne ont élu leur exécutif pour 1959. Voici les nouveaux officiers: président, Sid Daley; vice-président, Annette Deraiche; trésorier, Jack McVittie; Walter Hurst, secrétaire; Sam Hughes et J. Hughes, en charge de la campagne du coquelicot; William Taylor, comité de réception; Ben Bourget, en charge de l'édifice; Basil Treen, officier des sports; Louis Simard, comité de l'hospitalisation; Jos Marchildon et William Inch, officiers pour le bien-être social et Fred Larocque, officier des relations extérieures.

Aucune fausse alerte le 1er avril

SUDBURY — La police et les pompiers de Sudbury n'ont eu à déplorer aucune fausse alerte imputable au "poisson d'avril".

La police a rapporté en particulier que tout avait été très paisible et que la pluie qui a tombé en fin d'après-midi et en soirée expliquait peut-être le manque d'enthousiasme de la part des amateurs de tours.

Vaut-il mieux se marier jeune?

La célèbre actrice Rosalind Russell dit ce qu'elle pense du mariage précoce et du manque de vie familiale qui le favorise. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest d'avril les raisons qui l'amènent à conclure: "J'ai bien sûr de ne pas me marier jeune..." et comment éviter que trop de jeunes gens s'embarquent pour le grand voyage du mariage avant d'avoir appris à naviguer. Achetez SELECTION aujourd'hui.

Des rumeurs de transferts qui ne sont pas fondées

NORTH BAY — M. W. C.

Bowra, de Toronto, gérant général du chemin de fer National canadien, a bien voulu confirmer qu'une étude est présentée en voie d'être complétée sur l'organisation du système en entier.

Ces rapports sont probablement basés sur les récents changements effectués dans le service de wagons dans le district du Nord-Ontario.

Ces changements ont été faits afin de rencontrer la demande toujours croissante de service et afin de nous mettre à date avec les nouvelles techniques.

L'édifice longeant les bureaux de transport du CNR à North Bay a récemment été vendu à une firme qui se spécialise dans les hôtels. Le National canadien n'était que locataire de la bâtisse.

Le surintendant du district pour le National canadien, M. W. B. Jackson, est en tournée d'inspection et il est impossible d'obtenir des commentaires à ce sujet.

Famille de Holtyre jetée sur le pavé

Une famille de Holtyre a dû évacuer sa demeure lorsque les flammes ont détruit la maison d'un étage.

Mme Maurice Coutu était à étendre son linge lorsqu'elle a aperçu que les flammes sortaient de la maison. Elle eut tout juste le temps de retourner dans la maison, de réunir ses six petits enfants et de s'échapper.

Toutefois, Mme Coutu a dû être traitée pour brûlures au visage et aux mains. Elle croit que le circuit électrique aurait causé cet incendie.

La famille Coutu n'a rien sauvé de ses biens. Tout ce qui lui reste sont les vêtements

que chacun avait sur le dos en quittant le brasier. On prie les personnes de bonne volonté de leur venir en aide en donnant meubles, lingerie, couvertures de lit, nourriture ou argent. Toute la population se souviendra que lors d'une épreuve semblable, l'an dernier, à Montjoie, la générosité des citoyens de la région avait été qualifiée de proverbiale. Ceux qui désirent alléger l'épreuve que traverse la famille Coutu peuvent envoyer leur contribution à M. le curé de Ramore. Si vous êtes de Timmins, téléphoner au numéro 2477-W et on ira chez vous cueillir votre don.

Riposte américaine à un avertissement soviétique

BERLIN (PA) — L'Union soviétique a averti les Etats-Unis hier de cesser ses envolées à haute altitude jusqu'à Berlin. L'aviation américaine a riposté qu'elle les continuera si elle les juge nécessaires.

Accentuant leur pression ailleurs, les Russes ont émis un ordre à Moscou interdisant temporairement tout voyage par les diplomates occidentaux en dehors de la capitale soviétique et de Leningrad — on présume à cause des manœuvres militaires du printemps.

Dans les Balkans, les autorités militaires alliées à Athènes s'inquiètent du transfert de 100 réacteurs bulgares de la frontière grecque à des bases voisines de la Roumanie et de la Yougoslavie. Une source militaire grecque croit que cette manœuvre aurait pour but d'intimider la Yougoslavie, ou ferait partie d'un plan relié à la crise de Berlin.

L'intensification du conflit au sujet du corridor aérien vers Berlin soulève le danger d'accrochage entre les avions américains et les chasseurs soviétiques, au moment où les ministres des Affaires étrangères occidentales siègent à Washington pour se préparer à une conférence avec les leaders russes, au printemps.

Les avions alliés se rendant à Berlin-Ouest doivent emprunter l'un des trois corridors au-dessus de l'Allemagne communiste de l'Est.

Un essai?
Les informateurs responsables alliés disent que l'aviation américaine, en Allemagne occidentale, attend la permission de Washington avant de dépecher un avion de transport C-130 à titre d'essai.

L'ambassade soviétique à Berlin-Est a donné l'avertissement que toute envolée de ce genre, au-dessus de 10,000 pieds, entraînerait des complications. Les Russes soutiennent que les envolées à haute altitude mettent en danger les appareils soviétiques qui traversent le corridor.

Quand un C-130 a effectué sa première envolée aller-retour à Berlin-Ouest, vendredi, à une altitude de plus de 20,000 pieds, des chasseurs soviétiques l'ont rasé intentionnellement. Les Etats-Unis ont protesté.

Un porte-parole de l'Aviation a déclaré que "l'altitude la plus efficace pour le transport d'une cargaison, à distance relative, est petite, est d'environ 20,000 et 30,000 pieds, selon la direction des vents et le genre de marchandises".

La proposition qui sera soumise aux autorités demandera que si au terme d'une étude de tous les facteurs en cause, on constate qu'un instituteur est incompetent, les démarches nécessaires soient faites pour annuler le certificat de l'instituteur en question.

Tout professeur ainsi mis en cause devra être averti de toutes démarches faites.

Ainsi les éducateurs reconnus comme incompetents après plusieurs années d'enseignement se verraient privés de leur certification.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres de la Fédération des instituteurs d'écoles publiques en Ontario présentement en congrès ici feront une requête auprès des autorités d'éducation en Ontario afin qu'on leur accorde la permission de faire révoquer le certificat des instituteurs incompetents.

C'est la première fois qu'une fédération d'instituteurs en Ontario prend des mesures pour tenter d'élever des droits d'enseignement à des professeurs.

Le congrès qui représente plus de 6,500 membres en Ontario débutait mardi matin pour se terminer mercredi soir.

NORTH-BAY — Environ 170 instituteurs membres